

Flash Info

MAI
2020

SOMMAIRE



Budget Communal
2020

A vos agendas !



Ce qui s'est passé sur
votre commune...

Informations



Déconfinement

LE MOT DU MAIRE

Chères Ollainvilloises, chers Ollainvillois,

Après plusieurs semaines d'une situation inédite et exceptionnelle, cette nouvelle version du flash info que je vous présente, a pour but de vous informer de la reprise progressive de la vie de notre commune.

Depuis le 15 mars dernier, la quasi totalité des équipements communaux sont fermés et les manifestations communales, scolaires et associatives, programmées jusqu'au mois de juillet ont toutes été annulées. Jamais encore nous n'avions été confrontés à une telle situation !

Après avoir surmonté les difficultés, il nous faut, aujourd'hui, préparer l'avenir et permettre à notre commune de retrouver son fonctionnement habituel, sa vitalité, son dynamisme et son attractivité.

Vous trouverez au sein de cette parution quelques informations d'importance, quelques rendez-vous à venir et la présentation du budget communal 2020 adopté par le Conseil Municipal.

Je vous en souhaite une bonne lecture et surtout prenez bien soin de vous.

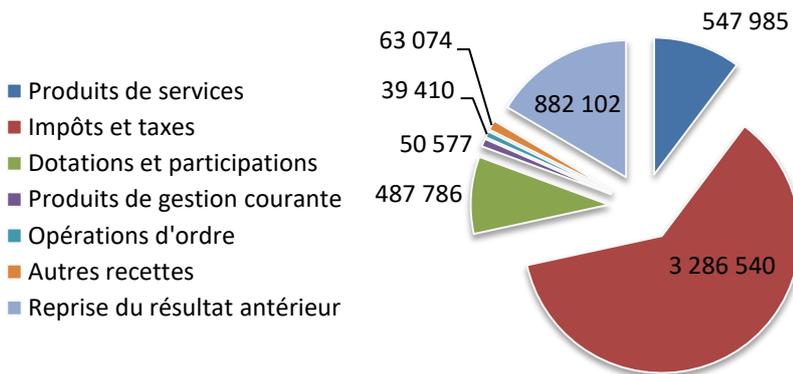
Votre Maire,
Jean-Michel GIRAudeau



Le budget 2020 a été approuvé à la majorité, lors de la séance du Conseil Municipal du 3 mars dernier. Il traduit à nouveau, dans les orientations retenues, la volonté de ne pas modifier les taux d'imposition. Ce choix de ne pas augmenter l'imposition locale est le résultat d'une gestion qui s'appuie à la fois sur un contrôle permanent des dépenses de fonctionnement et sur une politique d'investissement maîtrisée et compatible avec les capacités d'endettement de notre commune.



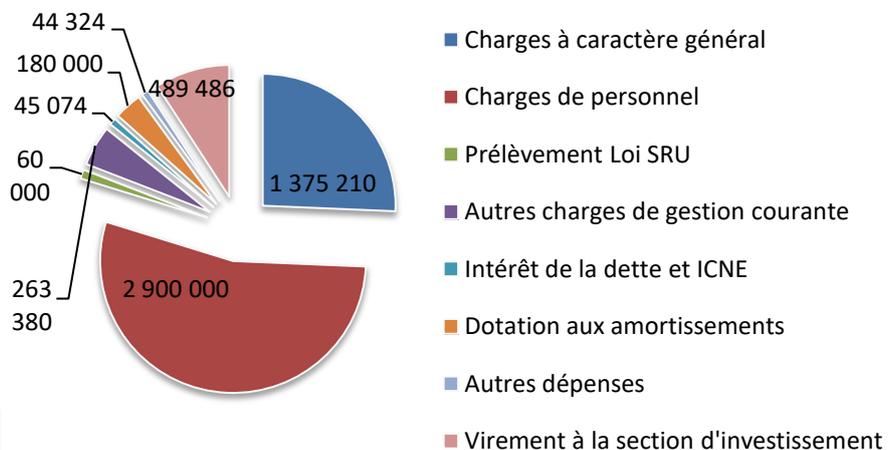
Recettes de fonctionnement



La réalisation des recettes de fonctionnement nécessaires à l'équilibre du budget et indispensables au maintien et à la qualité des services rendus à la population, constitue un travail et une préoccupation quotidienne prise en compte par les services municipaux et les élus responsables dans leurs délégations. Malgré des dotations en constante diminution, ces recettes de fonctionnement permettent de mener une politique ambitieuse et d'offrir aux Ollainvillois des prestations diversifiées et de qualité.

L'effort en matière de réduction des dépenses de fonctionnement est constant, les achats et charges de gestion courante, les prestations de service, les charges de personnel, les services à la population sont analysés, réévalués si nécessaire et ceci au plus juste. Les dépenses liées aux services à la population concilient solidarité et réalisme financier.

Dépenses de fonctionnement



**Solidarité
et
réalisme
financier**

LES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS

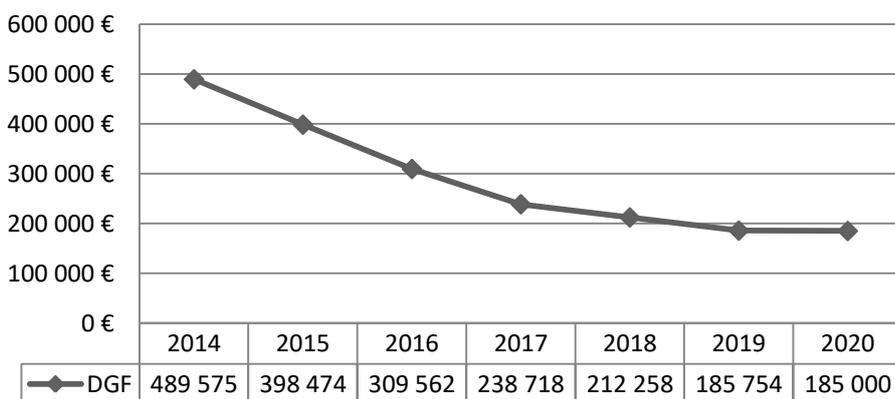
Associations communales	68 722 €
CCAS	60 000 €
Caisse des Ecoles	4 000 €

La commune participe au financement de la Caisse des Ecoles et du Centre Communal d'Action Sociale qui sont des établissements publics administratifs, l'un dédié aux enfants des écoles, l'autre aux personnes en difficultés et aux personnes âgées de la commune.

Elle verse également des subventions de fonctionnement et aides aux projets exceptionnels, à de nombreuses associations ollainvilloises.

L E S R A T I O S	RATIO	VALEUR PAR HABITANT OLLAINVILLE - 2020	MOYENNE DE LA STRATE VALEURS 2018	ANALYSE
	Dépenses réelles Fonctionnement/pop°	967.35 €	911.00 €	Niveau élevé de services à la population
Produit des impositions directes/pop°	372.33 €	443.00 €	Fiscalité communale raisonnable	
Recettes réelles de Fonctionnement/pop°	922.43 €	1 048.00 €	Moyens financiers mis en œuvre	
Dépenses d'Equipe- ment brut/pop°	566.56 €	305.00 €	Politique d'investissement et d'amélioration des équipements communaux	
Encours de la dette/pop°	231.11 €	762.00 €	Poursuite de la phase de désendettement	
DGF/pop°	38.69 €	145.00 €	Poursuite du désengagement de l'Etat	

LA DGF DE 2014 A 2020



La dotation globale de fonctionnement (DGF) constituait par le passé, une ressource importante pour notre collectivité locale. Sa diminution depuis 2014, dans le cadre de la contribution des collectivités territoriales à l'effort de redressement des comptes publics se traduit aujourd'hui pour Ollainville, par une baisse des concours de l'état de plus de 300 000 €.

LES TAUX

Les taux d'imposition de la commune n'augmenteront pas en 2020 et ce, pour la troisième année consécutive. Un choix volontaire et responsable, des élus majoritaires qui a pour objectif de préserver au mieux le pouvoir d'achat des familles dans un contexte budgétaire contraint et une conjoncture économique morose.

	TAUX 2019	TAUX 2020	TAUX MOYENS NATIONAUX
Taxe Habitation	10,21 %	*	*
Taxe Foncière bâti	14,78 %	14,78 %	21.59 %
Taxe Foncière non bâti	61,71 %	61,71 %	49.72 %

* 2020, 3^{ème} étape de la phase 1 de la réforme de la taxe d'habitation : suppression totale pour 80% des ménages.

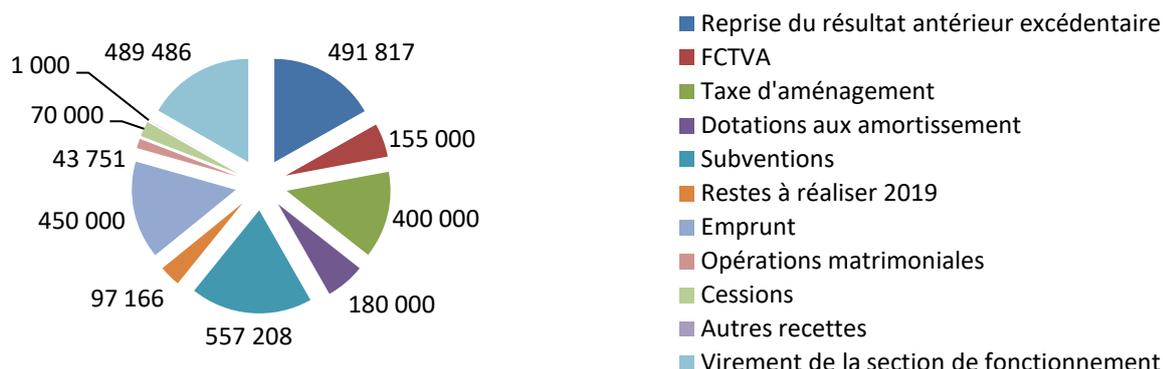
Les 20% des ménages restant se verront exonérés progressivement de 2021 à 2023.

Désormais, les communes ne votent plus le taux de cette taxe.

Cette dernière sera néanmoins compensée par l'Etat, à l'euro près, qui prendra le taux voté en 2019 pour référence.

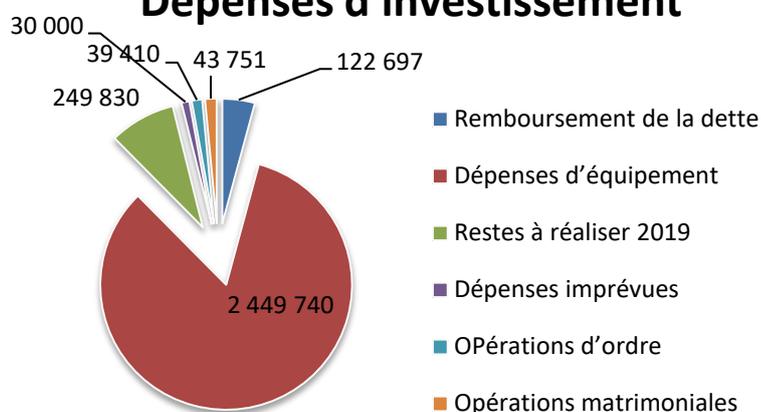
Pas
d'augmentation
des impôts

Recettes d'investissement



Les recettes d'investissement proviennent principalement de subventions, de dotations, d'un virement de la section de fonctionnement et sont, équilibrées cette année, par l'inscription d'un emprunt d'équilibre.

Dépenses d'investissement



Un haut niveau d'investissement

Les grands investissements, programmés cette année, marquent la poursuite de la réalisation des engagements pris par l'équipe municipale, notamment en termes d'équipement et de services nouveaux. C'est le cas, entre autres, des travaux de construction de la nouvelle cuisine centrale, mais aussi de l'entretien du patrimoine communal par la réalisation des travaux de réhabilitation de l'Orangerie de la Butte aux Grès.

LES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 2020

Projet	Montant	Projet	Montant
Cimetières		Urbanisme	
☞ Création Allée Jardin du Souvenir (Nouveau Columbarium)	12 216 €	☞ Révision générale PLU et RLP	26 574 €
		☞ Acquisitions de terrains	64 000 €
Fêtes et cérémonies		Orangerie	
☞ Guirlandes de Noël	10 000 €	☞ Travaux d'isolation thermique	162 423 €
Parc de l'Ardrouillère		Police municipale	
☞ Installation d'une aire de fitness	30 000 €	☞ Aménagement locaux La Pléiade	48 118 €
Ecole des Boutons d'Or		Logements communaux	
☞ Pose de films pour isolation thermique	13 590 €	☞ Réhabilitation d'un logement	14 200 €
Espace Aragon		Logements sociaux	
☞ Eclairage Salle Léo Lagrange + tableau électrique stand de tir	18 298 €	☞ Subvention 8 logements sociaux Route d'Arpajon (surcharge foncière 2/3)	15 000 €
Gymnase Alain Mimoun		Construction d'une cuisine centrale	
☞ Remplacement porte d'accès principale + fenêtres mezzanine	10 351 €	☞ Frais d'études (AP-CP n°7)	135 244 €
☞ Remplacement éclairage couloir + vestiaires	490 €	☞ Travaux	1 620 045 €

« Ce budget responsable et solidaire, sera réalisé dans le respect des attentes des Ollainvillois et des engagements pris par votre équipe municipale majoritaire. Les investissements indispensables à l'évolution de notre commune préserveront notre patrimoine et notre qualité de vie si essentielle dans la période que nous traversons. »

Ce qui s'est passé sur votre commune...

Vandalisme au parc de l'Ardrouillère !!...

Dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 avril 2020, 4 jeunes adultes ollainvillois identifiés, ont vandalisé le verger pédagogique installé au parc de l'Ardrouillère.

Ils ont détruit et incendié l'hôtel d'insectes, le composteur, une poubelle et un arbre fruitier.

L'équipe municipale condamne avec vigueur ces actes honteux, scandaleux, inqualifiables...

Ces quatre individus seront prochainement présentés devant un juge.



#stopvandalisme

Soucieuse du respect du cadre de vie de tous les Ollainvillois, de leur sécurité et désireuse de faire du parc de l'Ardrouillère un espace public agréable et de qualité, la Municipalité remettra prochainement le verger pédagogique en état et continuera avec volonté et persévérance à préserver cet espace remarquable de notre commune.



Cérémonie du 8 mai

Les conditions sanitaires n'ont pas permis de commémorer la victoire du 8 mai 1945 comme les autres années.

Néanmoins, si la cérémonie n'a pu avoir lieu en public, Monsieur le Maire, accompagné de Muriel Chevron et Olivier Malecamp, Adjointes au Maire, et trois Anciens Combattants, ont tout de même rendu hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale.

Ainsi, Monsieur le Maire a prononcé le discours du Président de la République et les gerbes, au nom de l'Assemblée Nationale, du 121^{ème} Régiment du Train, du Conseil Départemental de l'Essonne, de la Municipalité et de l'Association Sportive d'Ollainville, ont été déposées au pied du Monument aux Morts.

LOGEMENTS ET SOLIDARITÉ

Au 20 route d'Arpajon, l'association « **Monde en marge, Monde en marche** » en partenariat avec la commune, développe une offre de 8 logements pour personnes en difficulté. La construction de ces logements a débuté depuis peu et leur livraison est prévue en milieu d'année 2021.

Pour accompagner et aider ses futurs locataires dans leur intégration à la vie communale, « Monde en marge, Monde en marche » souhaite constituer un groupe de bénévoles ayant pour rôle d'accueillir et d'épauler les familles en « bon voisin », dans la vie quotidienne, pour renforcer leur autonomie et les préparer à accéder à un logement de « droit commun ».



Si vous êtes sensibles à la question du logement et de la solidarité et intéressés par ce projet nécessitant capacités d'accueil, écoute et goût du travail en équipe, vous pouvez contacter l'association au 01 64 49 37 20 ou visiter le site : <http://www.metmmetm.fr>

La Fête des Voisins

La crise du Coronavirus a contraint les organismes à décaler la date de la **Fête des Voisins** qui devait initialement se tenir le vendredi 29 mai.

Mais ils ont voulu faire de cette contrainte un atout : nous aurons donc deux temps forts cette année !

- La Fête des Voisins « classique » qui est reportée au **vendredi 18 septembre 2020** selon le mode opératoire habituel.

- **Le vendredi 29 mai**, dans une période encore incertaine durant laquelle il sera important de garder le moral, nous vous proposons la « **Fête des Voisins aux balcons et aux fenêtres** », ensemble mais autrement, en respectant scrupuleusement les gestes barrières. Cet événement sera promu à travers les réseaux sociaux et les médias.

Nous comptons sur vous. Vous trouverez plus d'informations sur www.lafetedesvoisins.fr

La crise que nous traversons montre l'urgence de retisser le lien et la **nécessité des solidarités de proximité** en complément des solidarités institutionnelles et familiales.

lafetedesvoisins.fr

la fête
des
voisins
AUX BALCONS
vendredi 29 mai 2020

La BOURSE à la PUERICULTURE

se déroulera le week-end
des 12 et 13 septembre 2020
à l'espace Aragon.

Renseignements sur le site :
<https://espaceenfance.cmonsite.fr>

La brocante de l'**Association Sportive d'Ollainville**
aura lieu le **dimanche 20 septembre 2020**,
sur la Place des Droits de l'Enfant.



Renseignements par mail :
asoburo@gmail.com

Forum des Associations

Dimanche 6 septembre 2020

11h-17h

Parc de la Butte aux Grès

Informations



Non aux lingettes dans les toilettes !

Une fois dans les canalisations d'eaux usées, associées à la graisse et aux éléments solides, elles s'enroulent les unes autour des autres et forment des amas de fibres qui ralentissent l'écoulement des eaux usées dans les canalisations, voire obstruent totalement les réseaux d'assainissement !

COVID-19

Comme pour les mouchoirs et les gants à usages uniques, les lingettes doivent être jetées à la poubelle, pour éviter des risques de transmission du coronavirus.

Elles doivent être jetées dans un sac poubelle, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.

Le temps des tondeuses est revenu...

Pensez à la quiétude de vos voisins :

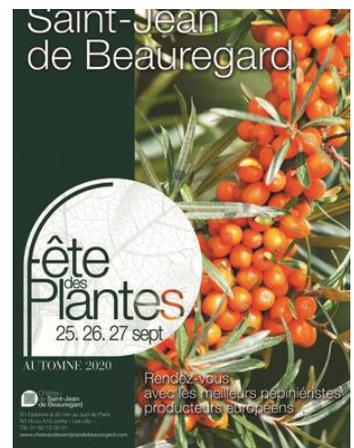
Ne tondez pas ou ne jouez pas de la tronçonneuse au moment des repas, avant 16h, ainsi que les après-midis des dimanches et jours fériés.

Suivant arrêté n°17-2017PM du 17/07/2017

Fête des Plantes de Printemps : événement annulé

La Fête des Plantes de Printemps, prévue le premier week-end de juin, est annulée.

Le Château de Saint Jean-de-Beauregard vous donne donc rendez-vous les 25, 26 et 27 septembre prochains pour « la plus belle Fête des Plantes d'Automne ».



En raison de la crise sanitaire,
La Municipalité a décidé d'annuler l'édition 2020 des « Pentecôte Folie's »
programmée les 30, 31 mai et 1^{er} juin prochains.

SEMEZ LA GAÏÉTÉ
FLEURISSEZ VOTRE JARDIN !



Concours de Fleurissement 2020

Bulletin d'inscription
à retourner en Mairie avant le 15 juin 2020

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone (obligatoire) :

Date :

Signature

ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2020

Le protocole sanitaire actuel, établi par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, est valable jusqu'au 2 juin.

Une communication sera faite début juin pour vous informer des nouvelles conditions d'accueil à l'ALSH pour cet été.

Aucun séjour ne sera organisé.

**ÉVÈNEMENT
ANNULÉ**

FÊTE DE LA MUSIQUE



Qu'ils soient molosses ou petits, classés dangereux ou de salons, nerveux ou sociables, pour leur sécurité et celle des promeneurs, tous les chiens doivent être tenus en laisse sur le territoire de la commune.

L'arrêté municipal n°10-2020PM du 11/05/2020, réglementant la circulation des chiens sur la commune, est consultable en mairie ou sur le site de la ville : www.mairie-ollainville91.fr

www.coeuressonne.fr

RÉOUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries du SIREDOM ont rouvert leurs portes aux particuliers et aux professionnels le 11 mai dernier.

Des conditions strictes d'accès seront appliquées :

- ♦ Un seul passage par semaine et par badge.
- ♦ Un système d'accueil en fonction de la plaque d'immatriculation du véhicule :
 - Les jours pairs, accès aux véhicules ayant une immatriculation paire.
 - Les jours impairs, accès aux véhicules ayant une immatriculation impaire.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les collectes des encombrants des particuliers ont repris depuis le 18 mai selon les mêmes conditions qu'avant le confinement. Les rendez-vous doivent être pris directement sur le site de Cœur d'Essonne Agglomération. **La délivrance des cartes de déchèteries a également repris le 11 mai dernier.**

RÉVISION DU P.L.U. NOUVEAU CALENDRIER

Compte-tenu de la situation actuelle, l'enquête publique liée à la révision du Plan Local d'Urbanisme, aura lieu après les vacances d'été.

ENTRETIEN DES BERGES PRIVÉES DE L'ORGE ET DE SES AFFLUENTS : PHASE DIAGNOSTIC – PASSAGE D'UN TECHNICIEN

Le Syndicat de l'Orge a pour mission d'améliorer la qualité des rivières de notre territoire. Afin d'assurer la qualité et la continuité écologique de l'eau, la Directive Cadre Européenne sur l'Eau définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux.

Aussi, dans cette dynamique, bien que l'entretien des berges des cours d'eau et du cours d'eau jusqu'au milieu du lit de la rivière soient une obligation qui incombe à chaque propriétaire riverain de la berge, leur entretien est parfois négligé ou inapproprié ce qui peut avoir des conséquences néfastes sur le fonctionnement des cours d'eau et accentuer le risque inondation.

Par conséquent, le Syndicat de l'Orge engage une étude sur les parcelles privées attenantes à l'Orge et à ses affluents afin de déterminer l'état des berges et du lit de la rivière pour élaborer un plan pluriannuel d'entretien et de restauration des cours d'eau.

Cette étude passe par la réalisation au préalable, d'un diagnostic sur les parcelles privées attenantes aux cours d'eau qui se déroulera de mai à octobre 2020. Un technicien du Syndicat de l'Orge prospectera donc l'intégralité des cours d'eau et contactera les propriétaires riverains des cours d'eau pour avoir accès à leur parcelle.

M. Lehmann (01 69 12 15 70) du Syndicat de l'Orge est en charge de ce dossier. Une note d'information auprès des riverains des cours d'eau est affichée en Mairie.